



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Communication de proximité et
nouveaux médias

de l'Université de Cergy-
Pontoise - UCP

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université de Cergy-Pontoise - UCP

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Communication de proximité et nouveaux médias (CPNM)

Secteur professionnel : SP6-Communication et information

Dénomination nationale : SP6-1 Activités et techniques de communication

Demande n° S3LP150008119

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Université de Cergy-Pontoise, Institut universitaire de technologie (IUT) de Cergy-Pontoise, site de Sarcelles.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Val de France Numérique.

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle (LP) *Communication de proximité et nouveaux médias* (CPNM) forme des personnes capables de définir des stratégies de communication interne et externe, de spécifier et développer différents supports de communication (papier et numérique) et de mettre en place une communication locale de proximité.

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants : chargé de communication, community manager, gestionnaire de médias sociaux, rédacteur de contenu (web et print), webmaster éditorialiste, relation presse.

Cette licence complète l'offre de formation en communication de l'Université de Cergy-Pontoise, l'unité de formation et de recherche (UFR) *Sciences et techniques* proposant une LP sur la spécialité *Chargé de communication culturelle et multimédia*. La LP CPNM est une poursuite d'études pour les étudiants du Diplôme universitaire de technologie (DUT) *Services et réseaux de communication* (SRC). Les étudiants venant de deuxième année de licence (L2) *Lettres* de l'UFR *Lettres et sciences humaines* ou de l'UFR *Langues* peuvent continuer leurs études dans cette licence professionnelle. C'est aussi un prolongement de poursuites d'études pour les étudiants de l'IUT de Cergy-Pontoise en DUT *Techniques de commercialisation*.

Elle offre 450 heures d'enseignement, plus 150 heures de projet tuteuré et 170 jours en apprentissage en entreprise.



Synthèse de l'évaluation

● Appréciation globale :

L'accent est mis dans la LP sur les savoir-faire professionnels. Il y a une volonté évidente de développer un savoir-faire professionnel à travers des projets concrets et transversaux. La partie professionnelle de l'enseignement est très importante ; équipe de professionnels étoffée, associée aux projets tuteurés et avec une bonne immersion des étudiants en entreprise. La répartition cours magistraux/travaux dirigés (CM/TD) est équilibrée. Cette organisation est cohérente et parfaitement en ligne avec la dimension professionnelle de la licence.

Les contenus pédagogiques semblent également en adéquation avec les besoins des métiers. Plus de la moitié des heures d'enseignement sont assurées par des professionnels, ce qui est très au-delà du minimum fixé par l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif aux licences professionnelles. Cette formation est bien construite au vu des métiers visés. Les objectifs de la formation sont clairs, le contenu de la maquette pédagogique est cohérent avec les objectifs fixés, avec une approche complète et globale et une base théorique de qualité.

Deux points essentiels restent toutefois à soulever. La notion de « communication de proximité » n'est pas toujours évidente à appréhender dans le dossier, ni à repérer au sein du cursus. Que couvre-t-elle précisément ? L'usage du numérique n'est pas non plus très clairement mis en relief dans le cursus. Le dossier manque de précisions sur ces deux points qui constituent pourtant le cœur et la spécificité de cette LP.

L'évaluation en contrôle continu répond aux modalités de la LP. L'évaluation du projet tuteuré se base sur la rédaction d'un rapport et d'une soutenance. L'activité professionnelle est évaluée sur la base d'un rapport et d'une présentation devant un jury. La présence de professionnels dans le jury pour les projets tuteurés et l'activité professionnelle est positive. Les critères et modalités d'évaluation ne sont pas très explicites.

Les chiffres d'insertion ne sont pas toujours clairs ou faciles à analyser.

Cependant, il ressort qu'en données brutes, 35 % des étudiants trouvent un emploi, 20 % sont en recherche d'emploi et 45 % poursuivent leurs études, ce qui est clairement insatisfaisant. La plupart des postes obtenus le sont cependant dans le domaine de la communication mais le niveau de qualification obtenus est relativement faible. Pour ceux qui sont en emploi, la durée moyenne de recherche d'emploi est en revanche correcte (de 0 à 6 mois).

● Points forts :

- Lien avec le monde professionnel : contrats en alternance, partenariats avec le monde professionnel, équipe pédagogique, nombre d'heures effectuées par des professionnels, et projets tuteurés.
- Licence communication innovante.
- Dossier complet et bien construit bien que certains chiffres soient difficiles à analyser.

● Points faibles :

- Insertion professionnelle très insatisfaisante.
- Poursuites d'études beaucoup trop importantes.
- Qualification insuffisante des emplois obtenus.

● Recommandations pour l'établissement :

Améliorer fortement l'insertion professionnelle de cette LP semble l'objectif prioritaire à atteindre. Dans cette perspective, différentes actions pourraient être entreprises :

- Se renforcer dans le numérique.
- S'ouvrir à l'international de façon plus importante.
- Organiser un entretien supplémentaire avec un professionnel afin de vérifier la capacité du candidat à intégrer le marché du travail à l'issue de l'obtention de la LP.



Observations de l'établissement

Fiche LP

Spécialité : Communication de proximité et nouveaux médias (CPNM)

Secteur professionnel : SP6- Communication et Information

Dénomination nationale : SP6-1 –Activité et techniques de communication

Demande n° S3LP 150008119

Recommandations :

Améliorer fortement l'insertion professionnelle de cette LP semble l'objectif prioritaire à atteindre. Dans cette perspective, plusieurs actions pourraient être entreprises :

- Se renforcer dans le numérique
- S'ouvrir à l'international de façon plus importante
- Organiser un entretien supplémentaire avec un professionnel afin de vérifier la capacité du candidat à intégrer le marché du travail à l'issue de l'obtention de la LP

Le département MMI, support de la licence CPNM, remercie les experts pour la minutie de leur évaluation, et entend prendre en compte ces pistes d'amélioration, notamment :

Renforcement dans le numérique :

Au prochain conseil de perfectionnement, en synergie avec les projets du DUT MMI, une demande d'intégrer un module sur les données numériques sera formulée. En effet, des ouvertures dans ce domaine prendront forme dès la rentrée 2014 dans le DUT MMI (open data, big data, traitement des données numériques des entreprises), et ces éléments pourraient être pertinents pour la licence professionnelle.

De même, suite au changement de nom de la licence (qui deviendra, selon les nouvelles nomenclatures « Métiers de la communication » mention « chargé de communication »), la dimension numérique sera appuyée, dans la réflexion d'accompagnement du changement de nom, car cette dimension semble devenue prépondérante pour les métiers de la communication (en élargissant ainsi l'aspect « nouveaux médias »). La dimension « locale » de la communication sera maintenue, mais mise en synergie encore plus forte avec le numérique (à partir par exemple des solutions numériques pour les services des usagers, ainsi que la communication numérique de proximité vers les usagers, comme les applications smartphones, twitter, les sms, etc.).

Aussi, tel que cela est le cas pour le département MMI avec un recentrement, suite au changement de nom, sur le multimédia et l'internet (impliquant quelques réajustements pédagogiques), il est envisageable de mettre en synergie DUT MMI et LP CPNM dans un même mouvement touchant au numérique, afin de bénéficier d'un resserrement de l'identité des deux formations autour des métiers liés au numérique.

Ouverture à l'international :

Actuellement, rien au niveau RI n'est proposé pour les LP ou post LP : les contraintes de l'apprentissage, le rythme d'alternance, sont probablement des pistes qui expliquent ces difficultés.

Le département MMI est entré dans une phase de prospection auprès d'établissements canadiens et américains pour créer des partenariats et des échanges : une prise en compte des besoins à Bac+3 pourra probablement être menée, suite au conseil formulé par le comité.

Capacité à intégrer le marché du travail :

Il semble relativement clair que les résultats sur l'intégration du marché du travail tiennent davantage à des choix des étudiants (de poursuivre leurs études, de partir à l'étranger perfectionner l'anglais) qu'à un manque de capacités. L'alternance les prépare à cela, et beaucoup viennent d'ailleurs d'une formation Bac+2 en alternance. Ils pourraient donc intégrer le marché du travail, mais font le choix de monter encore en niveau d'études (d'ailleurs 62% des poursuites d'étude se réalisent en apprentissage). Cependant, l'idée d'intégrer un professionnel dans les jurys d'admission pourra être soumise au conseil de perfectionnement pour validation : le réseau d'intervenants professionnels de la licence devrait permettre de mener à bien ce projet.

Enfin, sur le constat du nombre trop important de poursuites d'études, il est notable que l'on ne contrôle pas les étudiants, les entreprises et les masters. Au moment du recrutement des futurs étudiants de la licence, il est clairement annoncé qu'il n'y a pas de poursuites d'études après une licence professionnelle et que l'établissement ne remplira aucun dossier de poursuites d'études. Ces éléments sont à nouveau

communiqués lors de l'accueil à la rentrée. Mais les entreprises et les étudiants ne comprennent pas qu'avec le nombre d'ECTS accordés par l'obtention de la licence et nécessaires pour rentrer en Master, qu'ils ne puissent pas le faire.

Ce constat n'évacue pas la pertinence de la remarque formulée par le comité, et incitera davantage encore les jurys de recrutement à la vigilance quant aux projets des futurs étudiants.

A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized, overlapping loops and lines, positioned above the printed name.

JL Bourdon
VP en charge de la formation